

CALENDRIER PREVISIONNEL DES SEANCES DE TIR N° 12

L'assemblée générale du 25 juin 2023 ayant voté la vérification obligatoire du réglage des armes, le stand de tir sera ouvert, à cet effet, selon le premier calendrier suivant :

- Vendredi 04 Aout et Vendredi 01Septembre de 14h00 à 18h00 (Vente cartes)
- Samedi 02/09 - Mardi 05/09 - Mercredi 06/09 (G) - Jeudi 07/09 de 14h00 à 18h00
- Vendredi 08/09 et Samedi 09/09 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 (Vente cartes)
- Lundi 11/09 - Mardi 12/09 (G) - Mercredi 13/09 - Jeudi 14 (G) - Vendredi 15/09 de 14h00 à 18h00
- Samedi 16/09 - Samedi 23/09 - Samedi 30/09 (G) (jours chasse Sanglier) de 09h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
- Les tirs se feront sur présentation du ticket délivré les jours de vente des cartes
- Les tireurs non-inscrits pourront tirer après les inscrits si le temps le permet.
- Les chasseurs concernés pourront contacter le responsable du stand au : 06 35 93 42 22

Nota :

- (G) Sur la demande de chasseurs ces jours de tirs seront avec Georges, les autres jours avec René ...

Un bilan sera fait à l'issue de ces 16 séances et un nouveau calendrier établi

